

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRE REQUIS

**Être âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention
Maîtriser le français (oral et écrit)
Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases
Expérience professionnelle requise : **NON****

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITE D'ORGANISATION

**Formation en groupe de 4 à 8 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)**

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

**- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique - Chariots de manutentions
⇒ Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité et des gants**

REFERENCES

Recommandation R489 de la CNAMTS

INTITULE :

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 de la CNAMTS

OBJECTIFS :

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel Être capable de conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté conformément à la recommandation R489 de la CNAMTS.

CONTENU :

Connaître la réglementation relative à l'utilisation des chariots de manutention dans un cadre professionnel (la législation, la recommandation R489, l'autorisation de conduite, etc.)

Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention (IT, CARSAT, etc.)

Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes et leur limite d'utilisation

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur

Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé Savoir interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge

Connaître les EPI et les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction

Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes

Connaître les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise

Connaître les différents paramètres influençant la distance de freinage

Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention Savoir vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

Savoir effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de

poste

Savoir circuler et stationner en sécurité dans différentes conditions

Savoir utiliser les chariots de manutention en situation de travail en fonction des caractéristiques de chaque catégorie

Savoir effectuer la fin de poste et la maintenance de 1° niveau

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAMTS) ou équivalent.

- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique :

Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par Organisme de Certification.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs.